

Assemblée générale du 18 mai 2006 au Lausanne Palace

Message du Président cantonal de l'année 2005 A l'assemblée générale du 18 mai 2006 au Lausanne Palace

C'est formidable,...

C'est formidable, comme le dit souvent l'un de nos anciens conseillers fédéraux. Du moins si l'on en croit son imitateur à la soupe de RSR. C'est formidable la progression des nuitées hôtelières dans le canton en début de cette année 2006. En février, presque toutes les destinations progressent à l'exception de certaines stations dans lesquelles l'offre a été réduite suite à la fermeture d'hôtels. Cette progression est spectaculaire, souvent à 2 chiffres : Lausanne +13,4%, Montreux-Vevey + 21,3%, Morges + 31,8% par exemple.

Il convient cependant de nuancer ce constat optimiste. Cette embellie est principalement conjoncturelle, un peu comme l'amélioration des comptes de l'Etat qui doit beaucoup plus aux encaissements supplémentaires qu'à une saine réduction des dépenses de fonctionnement. De plus, la météo a également contribué aux bons résultats des stations de montagne.

Embellie conjoncturelle donc, mais les problèmes de la branche demeurent inchangés et bien présents à moyen ou long terme. Petit inventaire non exhaustif :

Les taux de change

La stabilité à un niveau élevé de l'euro et, dans une moindre mesure, du dollar participent du bon climat conjoncturel. C'est un facteur que la petite Suisse, et encore moins son hôtellerie, ne peut maîtriser seule. Nous sommes à la merci d'un changement de cours brutal des principales monnaies de nos clients, changement qui réduiraient à néant tous les efforts consentis pour être concurrentiels face à la concurrence étrangère.

Sur ce plan, nous avons des contraintes analogues aux industries d'exportation. Par contre, nous ne pouvons pas délocaliser pour réduire les coûts de tout ou partie de notre production. Il faut donc que, outre la beauté de nos sites, la qualité de nos prestations soit telle qu'elle justifie, pour le client, de payer plus cher en raison du différentiel de change.

Pour résoudre ce problème à long terme, il existe une solution. C'est que la Suisse adhère à l'union européenne et entre dans la zone euro. Je vois assez mal l'asin et les banquiers accepter cela sans sourciller. Une couverture des risques de change étant très compliquée à mettre en place pour notre branche, nous devons nous accommoder encore de longues années des perturbations monétaires.

Les coûts du marché intérieur

Parlons en de cette compétitivité internationale retrouvée de notre hôtellerie. Elle est due, certes en partie aux taux de change raisonnables, mais aussi à une lutte incessante pour maîtriser les coûts et à une compression des marges bénéficiaires insupportable à long terme. L'hôtelier suisse paie ses produits agricoles à peu près 50 % plus chers que son collègue français, italien, autrichien ou allemand. Il paie aussi des salaires 45 % plus élevés. Les coûts de construction, dont 25 % au moins sont induits par des prescriptions légales, des machines et des prestations de service sont également beaucoup plus élevés que chez nos voisins.

Si le prix de la nuitée est compétitif, c'est donc au détriment d'une marge bénéficiaire suffisante pour permettre les futurs réinvestissements. Il y a un danger d'appauvrissement de la branche, de disparition d'hôtels et d'une forte réduction de la diversité de l'offre hôtelière tant sur le plan

des catégories que sur le plan géographique. C'est l'ensemble du tourisme vaudois qui en souffrirait et plus particulièrement les régions périphériques et de montagne.

La loi sur le marché intérieur, les accords de l'OMC ou la reconnaissance par la Suisse du principe « cassis de Dijon » de l'union européenne ont pour but d'abaisser les coûts dans le pays. Je doute que cela soit suffisant. L'élévation du niveau de vie et une bonne période d'inflation dans la zone euro complèteraient bien le tableau, l'ensemble permettant aux hôteliers de retrouver des marges bénéficiaires suffisantes.

Le financement

Le capital immobilisé d'un hôtel est énorme et il l'est à long terme. L'hôtellerie vaudoise est fortement endettée en raison des coûts immobiliers élevés et des nombreuses crises vécues ces quinze dernières années. Elle a besoin de nouveaux investisseurs pour poursuivre sa rénovation et retrouver la capacité d'innover. Mais pour attirer des capitaux frais, il faut qu'elle retrouve des marges bénéficiaires intéressantes qui permettent un amortissement plus rapide des investissements. On retrouve les coûts du marché intérieur et les taux de change. C'est un cercle vicieux.

« L'administrationite » aigüe

Les charges administratives, engendrées par des lois toujours plus complexes et l'interventionnisme de la confédération, génèrent non seulement des coûts importants, mais pénalisent le chef de petite entreprise qui doit tout faire lui-même, faute de pouvoir se payer des cadres. Il dispose donc de moins en moins de temps pour s'occuper de l'essentiel, c'est-à-dire de ses clients. Je vous cite 3 lois ou ordonnances fédérales génératrices de paperasseries superflues ou à tout le moins surdimensionnées :

L'autocontrôle en matière d'hygiène, la santé et la sécurité au travail, enfin, le contrôle du temps de travail. La Confédération annonce son intention de réduire la charge administrative des PME. Nous devons être attentifs à ce qu'elle simplification ne soit pas essentiellement au bénéfice de l'administration publique, mais profite vraiment à l'administré.

Les structures de la branche touristique et de l'hôtellerie

Dans notre canton, les grands hôtels tel celui qui nous accueille aujourd'hui se comptent sur les dix doigts. Et encore, ils sont grands à notre échelle, mais sont des PME en comparaison internationale.

L'hôtellerie vaudoise est constituée en majorité de petites unités indépendantes, héritage historique pénalisant les adaptations nécessaires au village touristique mondial. Ce n'est pas mieux du côté des offices du tourisme ou des autres prestataires touristiques. Ainsi, pour offrir un produit complet – une semaine de vacances de neige par exemple – il faut mettre d'accord de multiples partenaires. De plus, le petit hôtel tout comme l'office du tourisme local n'a pratiquement pas de moyens financiers ou humains pour se vendre, aller chercher les clients ou créer des produits originaux.

Il est nécessaire de passer d'une promotion de la ville, village ou station à un véritable marketing par destination, appuyé par des réseaux de prestataires touristiques, y compris les hôtels, organisés et ayant bien défini au préalable les objectifs et les modalités de leur partenariat.

Mesdames et Messieurs, restons malgré tout optimistes : Le tourisme est la 2^{ème} branche d'activité de ce canton. Il est le pilier économique des régions périphériques et l'hôtellerie est le moteur principal de l'activité touristique. Il y a, dans nos hôtels, quantité de femmes et d'hommes engagés, prêts à soigner la qualité de l'accueil, à offrir des émotions et de la détente à leurs hôtes, enfin prêts à innover...si les conditions cadres difficiles que je viens d'évoquer s'améliorent.

Merci de votre attention

(ce texte est disponible sur notre site Internet : www.hotellerievaudoise.ch)